



AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL - 2024 ADJOINT DU PATRIMOINE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE par voie d'avancement de grade

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'examen professionnel est ouvert aux adjoints du patrimoine territoriaux ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Le retrait des dossiers s'effectuera

par préinscription :

- **en ligne** sur le site internet www.cdg971.com rubrique concours (du 20 février 2024 au 20 mars 2024 18h, heure locale)
- **au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe** : avenue Paul LACAVE, Petit-Paris, 97 100 BASSE-TERRE, ouvert les lundi, mardi et jeudi de 08 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 00 à 16 H 30 et les mercredi et vendredi de 08 H 00 à 12 H 30 (un ordinateur sera mis à disposition pour effectuer la préinscription en ligne).

Par voie postale au siège du Centre de Gestion, accompagnée d'une enveloppe au format 21 x 29,7 libellée aux nom, prénom et adresse de l'intéressé (e) et affranchie à 2.56 €. Les demandes devront être adressées au plus tard le **20 mars 2024** (cachet de la poste faisant foi).

Il est rappelé que la préinscription ne vaut pas inscription. A l'issue de la procédure de préinscription, il conviendra OBLIGATOIREMENT d'imprimer le dossier généré en PDF, de le compléter, de le signer et de l'adresser ou le déposer avec les pièces demandées au Centre de Gestion dans les délais prévus ci-après.

DATE LIMITE DE DÉPÔT OU D'EXPEDITION DES DOSSIERS (le cachet de la Poste faisant foi) : Le 28 MARS 2024 (16h30)

**AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GUADELOUPE
B.P. 465 - AVENUE PAUL LACAVE – PETIT PARIS – 97100 BASSE-TERRE**

DATE DE L'EPREUVE ECRITE : 23 mai 2024